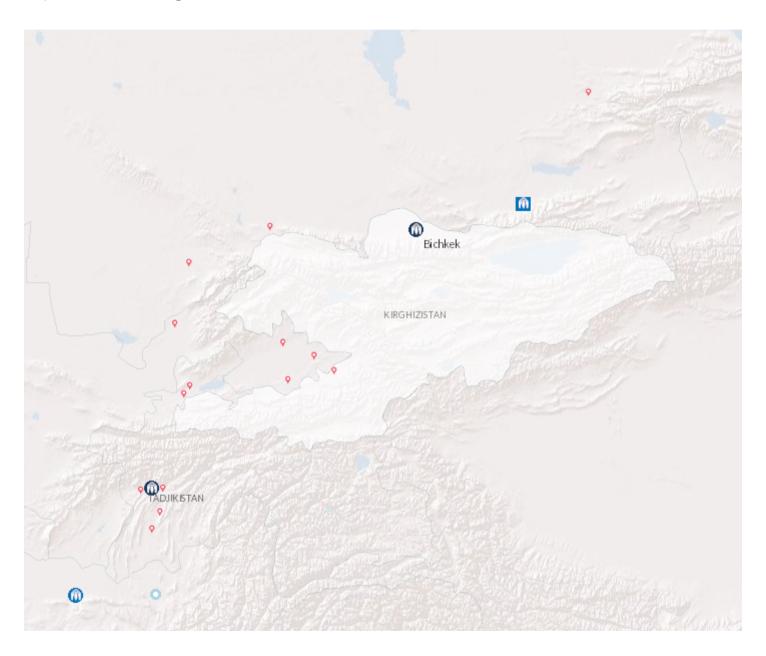


Rapport de fin d'année 2017

31/7/2018

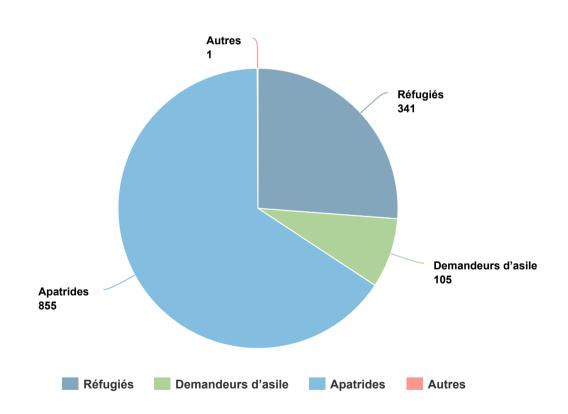
Opération: Kirghizistan



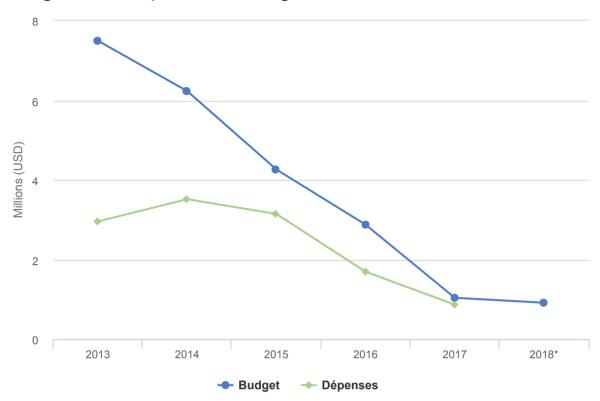
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 53% EN 2017

2017	1,302
2016	2,793
2015	9,630



Budgets et Dépenses - Kirghizistan



Contexte opérationnel

Les préoccupations sécuritaires liées au terrorisme et à la radicalisation ont continué d'influencer les politiques gouvernementales, en particulier en matière d'asile et de migrations. En 2017, le Gouvernement a prévenu le HCR que la loi sur les réfugiés pourrait faire l'objet d'amendements parlementaires portant sur l'introduction de titres de voyage, la présélection des demandes d'asile et l'ouverture d'un centre d'accueil. En outre, la version préliminaire de la nouvelle loi constitutionnelle sur la nationalité, en cours de rédaction, ne prévoit pas de procédure judiciaire régulière en cas d'application de la clause de déchéance de la nationalité. Les migrations demeurent au premier plan des préoccupations de l'État. Au cours des 10 dernières années, environ un tiers de la population du pays a changé de lieu de résidence.

Tendances démographiques

À la fin de l'année, le Kirghizistan accueillait au total 446 réfugiés et demandeurs d'asile (341 réfugiés et 105 demandeurs d'asile). Les réfugiés et les demandeurs d'asile étaient en majorité originaires d'Afghanistan, avec 125 nouveaux arrivants en 2017.

Le nombre d'apatrides est passé de 2 330 en 2016 à 855 en 2017, grâce aux efforts d'enregistrement de l'État et à la campagne nationale d'enregistrement et de délivrance de documents conjointement menée par le HCR, les pouvoirs publics et les partenaires non gouvernementaux.

Chiffres clés

- 1 480 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide pour acquérir ou confirmer leur nationalité et ont obtenu des documents
- 150 gardes-frontières et fonctionnaires ont été formés
- 80 ménages ont reçu des allocations en espèces à usages multiples
- 16 interventions de plaidoyer sur la qualité des procédures de détermination du statut ont été assurées

Principales réalisations

- Fin 2017, le taux de scolarisation des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le primaire et le secondaire était supérieur à 90 pour cent.
- Quatre personnes sont parties dans un pays tiers dans le cadre d'un programme de réinstallation ou de parrainage privé et 14 réfugiés au sens de la Convention se sont vu accorder la nationalité kirghize.
- Le HCR a soutenu la Commission de la nationalité en fournissant des effectifs supplémentaires pour accélérer la préparation des documents nécessaires à la naturalisation.
- À la requête du Gouvernement, le HCR a appuyé la rédaction de la procédure de détermination du statut d'apatride, qui doit être examinée par les différents organes de l'État compétents tout au long de l'année 2018.
- Le HCR a offert au Gouvernement de la République kirghize des conseils d'expert sur l'élaboration de la nouvelle loi sur la nationalité, afin d'éviter l'apparition de cas d'apatridie et de prévenir la privation arbitraire de nationalité.

Besoins non satisfaits

- Davantage d'activités de renforcement des capacités auprès des fonctionnaires auraient contribué à l'amélioration du système d'asile dans le pays.
- Avec un financement plus important, le HCR aurait pu appuyer l'élimination de l'apatridie en organisant des formations et des séminaires supplémentaires à l'intention des représentants de l'État et en menant, dans de meilleurs délais, une campagne d'information et de sensibilisation plus élaborée sur la problématique de l'apatridie.